

Le scénario noir d'une guerre commerciale totale

 lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/0301916453015-le-scenario-noir-dune-guerre-commerciale-totale-2189375.php

July 3, 2018

Richard Hiault Le 03/07 à 16:34 Mis à jour à 17:23

LesEchos.fr

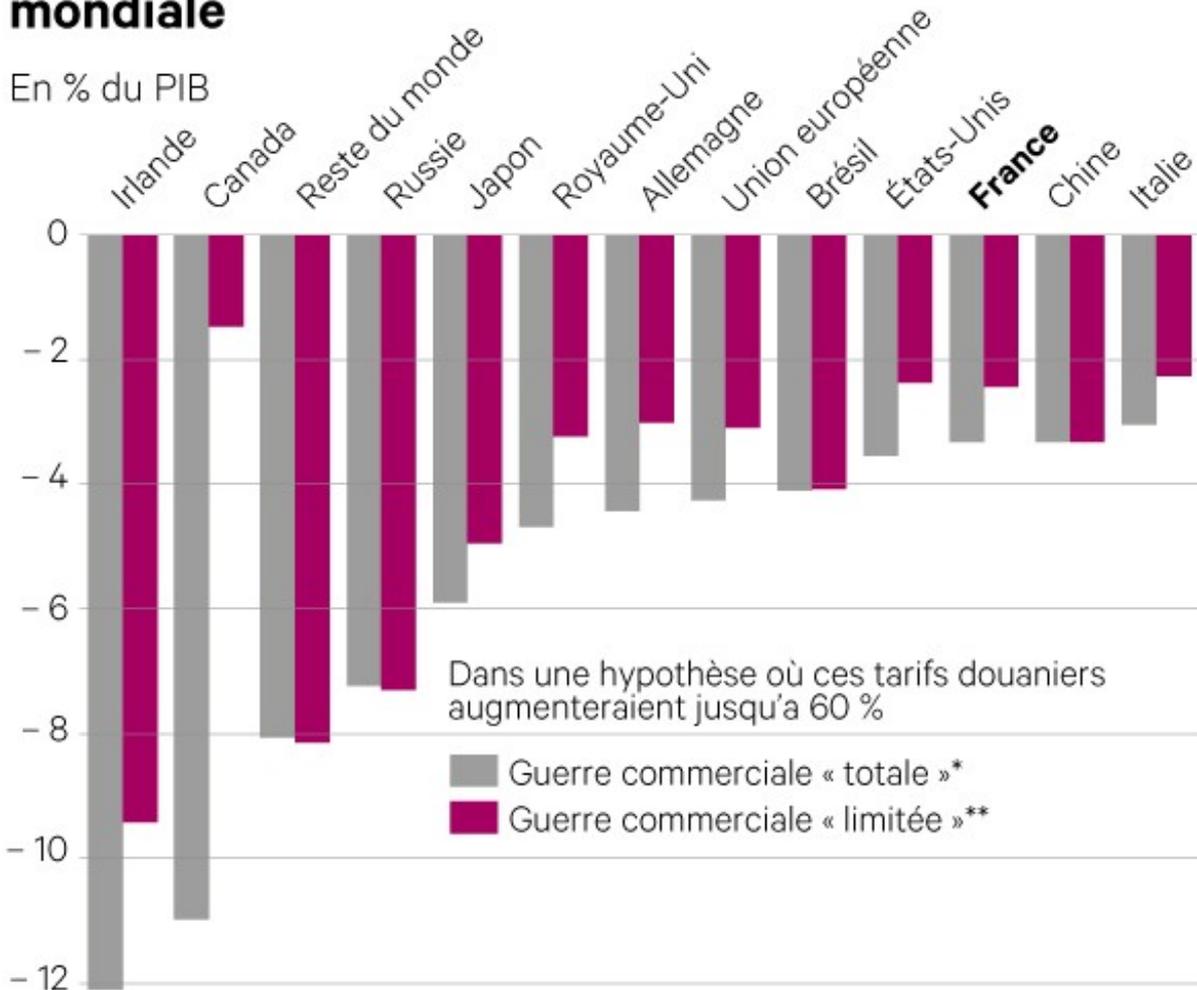
Président délégué du CAE, Philippe Martin conseille à l'Union européenne de poursuivre sa politique commerciale visant à nouer des accords de libre-échange ambitieux. - France Stratégie

+ VIDEO. Dans une note spéciale remise à Matignon, le Conseil d'analyse économique prédit un effondrement du commerce mondial et un recul prononcé du PIB américain, européen et chinois en cas de guerre commerciale totale.

Le pire n'est jamais sûr. Mais mieux vaut s'y préparer. En pleines tensions commerciales entre les Etats-Unis, l'Union européenne et la Chine, le risque d'escalade vers un conflit commercial mondial est loin d'être négligeable. Dans une [note publiée mardi](#) intitulée « *avis de tempête sur le commerce international : quelle stratégie pour l'Europe* », le Conseil d'analyse économique (CAE) a modélisé différents scénarios. Le pire se base sur l'hypothèse d'un relèvement des droits de douane sur les produits manufacturiers - actuellement de 3 % en moyenne pour les Etats-Unis et l'Union européenne - de 60 points de pourcentage entre les principaux pays du monde. Au sein de l'Union européenne, les droits de douane restent nuls. Dans ce cas extrême de « guerre totale », « *la perte de PIB pour les Etats-Unis, la Chine et l'Union européenne serait comprise entre 3 et 4 points* », prédit l'un des auteurs de l'étude, Sébastien Jean, directeur du Cepii.

Les conséquences d'une guerre commerciale mondiale

En % du PIB



Dans une hypothèse où ces tarifs douaniers augmenteraient jusqu'à 60 %

■ Guerre commerciale « totale »*

■ Guerre commerciale « limitée »**

* Les nouveaux tarifs douaniers s'appliquent partout sauf en UE.

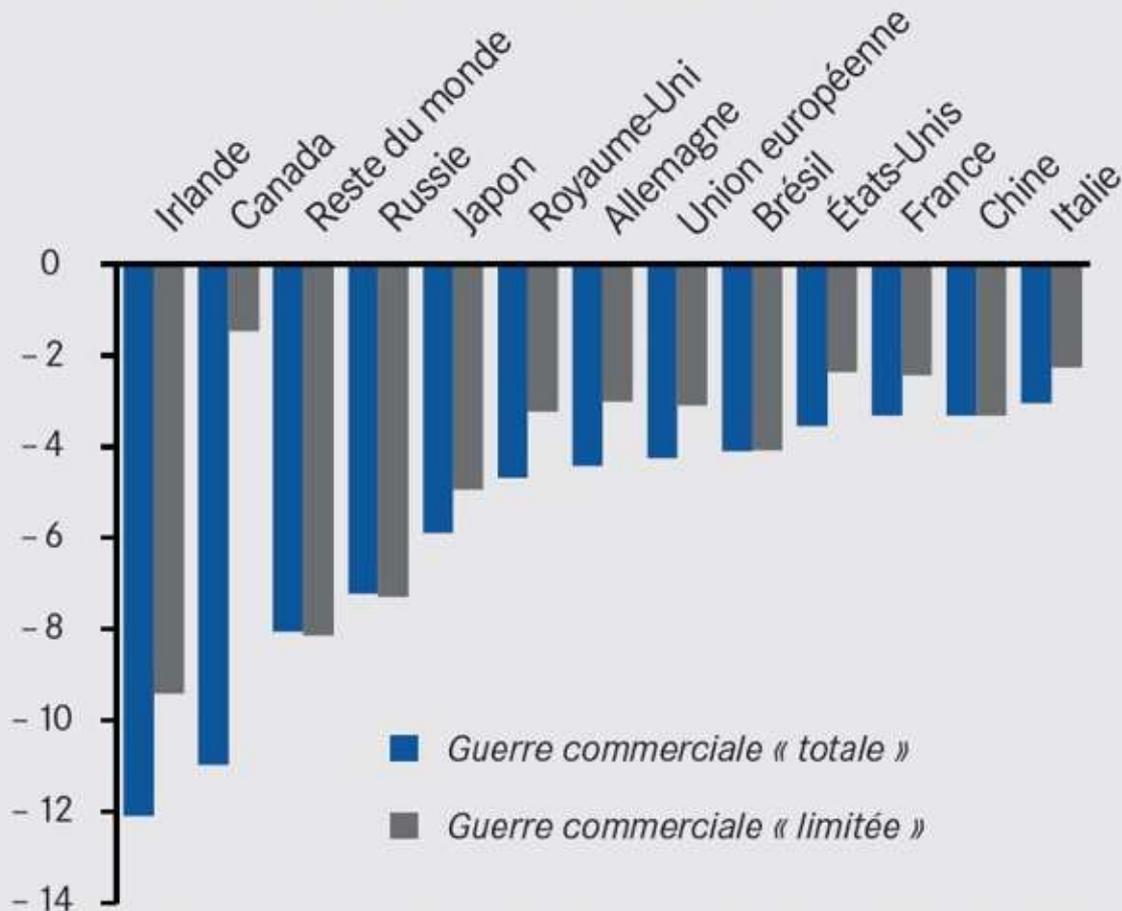
** Les nouveaux tarifs ne s'appliquent ni en UE, ni entre les pays signataires d'accords commerciaux bilatéraux avec l'UE.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Recul du commerce français de 40 %

Pour d'autres pays, plus ouverts au commerce, à l'instar de l'Irlande, du Canada, de la Suisse, du Mexique ou de la Corée du Sud, les pertes seraient supérieures à 10 points. Pour la France qui souffrirait d'un recul de ses échanges commerciaux d'environ 40 %, le recul du PIB serait de 3,3 %, soit 1.250 euros par habitant. Dans le cas d'une guerre commerciale limitée où l'Union européenne noue des accords de libre-échange bilatéraux ou plurilatéraux, les dégâts seraient un peu moins élevés (voir graphique).

Les conséquences d'une guerre commerciale mondiale, en % du PIB



Source : Vicard V. (2018) : « Une estimation de l'impact des politiques commerciales sur le PIB par les nouveaux modèles quantitatifs de commerce », *Focus du CAE*, n° 22, juillet.

Les deux scénarios du CAE sur la guerre commerciale - CAE

Dans un scénario moins sombre et plus restreint où seuls des droits de douanes additionnels de 25 % sont appliqués à l'ensemble des produits manufacturiers échangés entre les États-Unis et la Chine, le commerce bilatéral reculerait de près de 60 % entre les deux pays. Une telle décision provoquerait une hausse des exportations chinoises vers l'Union européenne de 10 % et une hausse des exportations européennes vers les États-Unis de 7 %.

Réformer les règles de l'OMC

Face à la menace américaine d'une attaque en règle contre le multilatéralisme, les auteurs de l'étude présentée lundi au Premier ministre et prochainement au ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, en concluent que la stratégie européenne doit être d'abord de défendre le multilatéralisme qui passe par des mesures de rétorsion

proportionnées mais aussi par une offre de négociation sur les sujets légitimes. Notamment une réforme des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant l'Organe de Règlement des Différends, les entreprises publiques et le respect des droits à la propriété intellectuelle sont préconisés.

"il faut aller au-delà des purs gains économiques et retrouver la dimension politique de l'intégration commerciale"

Pour Philippe Martin, président délégué du CAE, il importe que l'Union européenne continue de négocier des accords commerciaux. Ces derniers peuvent agir comme une forme de police d'assurance en cas de conflit commercial. « *Mais il faut aller au-delà des purs gains économiques et retrouver la dimension politique de l'intégration commerciale* », dit-il. Bruxelles serait bien avisée d'inclure la lutte contre l'optimisation et la fraude fiscale dans ses futurs accords commerciaux sans oublier la mise en oeuvre de l'accord de Paris sur le climat.

L'Union européenne qui dispose d'un pouvoir de négociation particulièrement élevé, notamment du fait de la grande taille de son marché, pourrait fédérer un club de pays pour mettre en oeuvre une stratégie de contournement des éventuelles décisions du président américain. De cette manière, la communauté internationale échapperait peut-être au pire.

Richard Hiault